



DECISION N° 0100 D/MINEPIA/CDEN/DA/SDAG/SM DU

06 OCT 2026

Portant attribution de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 du 02/09/2026 relatif au recrutement d'un consultant chargé de la modernisation de l'Apiculture dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord.

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi n° 2025/022 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le décret n° 66/214/COR du 1^{er} Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN) ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des industries animales ;
Vu l'Arrêté n° 00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;
Vu la circulaire n° 0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
Vu l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 du 02/09/2026 relatif au recrutement d'un Consultant chargé de la modernisation de l'Apiculture dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord.

Considérant le procès-verbal de la CIPM du 03 Octobre 2026 portant proposition d'attribution de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les ETS POLE D'EXPERTISE sont attributaires de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 du 02/09/2026 relatif au recrutement d'un consultant chargé de la modernisation l'Apiculture dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, d'un montant de 9 993 150 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cent cinquante) francs CFA Toutes taxes Comprises, pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 Le Directeur Général dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction Administrative de la CDEN, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Garoua, le 06 OCT 2026

Le Directeur Administratif

Ampliatiions :

- ✓ MINEPIA/YDE ;
- ✓ GOUV/AD/NO/EN (ATCR) ;
- ✓ DRMP/AD/NO/EN ;
- ✓ ARMP (pour publication et archivage) ;
- ✓ CIPM/CDEN ;
- ✓ Chrono/archives.



COMMUNIQUE N° 1211 /C /MINEPIA/CDEN/DA/SDAG/SM DU 06 OCT 2026

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 du 02/09/2026 relatif au recrutement d'un consultant chargé modernisation de l'Apiculture dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord.

Le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord communique :

Les ETS POLE D'EXPERTISE sont déclarés adjudicataires de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, d'un montant de **9 993 150 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cent cinquante)) francs CFA Toutes taxes Comprises**, pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Le Directeur Général des ETS POLE D'EXPERTISE est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Administrative de la CDEN pour l'élaboration de la lettre-commande y afférente.

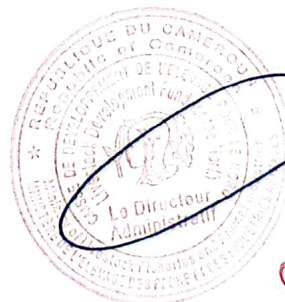
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

Garoua, le 06 OCT 2026

Le Directeur Administratif
Maitre d'Ouvrage

Pliations :

- ✓ MINEPIA/YDE ;
- ✓ GOUV/AD/NO/EN (ATCR) ;
- ✓ DRMP/AD/NO/EN ;
- ✓ ARMP (pour publication et archivage) ;
- ✓ CIPM/CDEN ;
- ✓ Chrono/archives.



Hamidou Djaidou
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Trésor)